

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 28 (1890)
Heft: 31

Artikel: Le perce-oreille
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-191806>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

filles un cadeau d'une valeur si disproportionnée à ses ressources particulières, il devait une confession à son majordome. Vouloir faire une surprise à sa femme en même temps qu'à sa fille, c'eût été risquer un coup de théâtre qui pouvait manquer une partie de son effet. Un nuage aurait pu assombrir la petite cérémonie dont le cœur du père avait dressé le programme avec tant d'amour et d'héroïque abnégation.

Plein de bravoure, — peut-être parce que l'obscurité l'empêchait de voir le visage de sa femme, — Boudier alla droit au fait. Sans rien divulguer de ses habitudes cachottières, il avoua carrément la retenue *exceptionnelle*, — charmant euphémisme, — des cinquante francs destinés à payer la robe de soie de leur chère enfant. Au dernier mot de cet aveu, il crut saisir un mouvement de sa femme, et, instinctivement, il remit le nez sous les draps. Il se trompait. Pas un mouvement, pas une parole... Ce silence l'inquiétait. Il ne pouvait l'interpréter à son avantage... Il continua donc à jaser, en donnant à sa voix les inflexions les plus caressantes.

Quand il eut dit, avec une touchante naïveté, les combats qu'il avait livrés à sa passion, pour rester fidèle à la parole donnée à sa fille, il sentit un baiser ému s'appuyer sur son front. C'était son absolue...

Un quart d'heure après, tous les deux couraient au lit de leur Jeannette.

Le compliment du père ne fut pas long : « Tiens, dit-il à sa fille, sans lui donner le temps d'ouvrir les yeux, prends cet argent : c'est le prix de certaine robe dont il fut question il y a quinze jours. T'en souviens-tu ? Je n'ai pas voulu moi-même acheter l'étoffe ; ton goût vaudra mieux que le mien. Si tu ressens, en acceptant ce témoignage de mon affection, la dixième partie du bonheur que j'éprouve en te l'offrant, ne me dis pas que tu es heureuse, chère enfant, j'en suis certain. »

Et, là-dessus, Boudier serre dans ses bras sa fille qui pleurait à chaudes larmes. Mme Boudier tremblait d'émotion.

Que de félicité, ce jour-là, dans le modeste logis du petit employé Boudier ! — Et tout cela, pour cinquante francs !

(A suivre.)

Le perce-oreille (la Forficule). — Tout le monde connaît ce petit insecte qui est fort commun. Les jardiniers le tuent volontiers, car il se loge dans les plus beaux fruits, dans les poires et les pêches notamment ; il s'attaque aux choux-fleurs, aux giroflées, aux géraniums, aux œillets ; c'est un ennemi de l'horticulture. Mais on détruit aussi le perce-oreille pour une autre cause ; on croit généralement qu'à l'aide de l'espèce de pince dont l'extrémité postérieure de son corps est armée, cet insecte s'introduit dans l'oreille pendant notre sommeil, pénètre dans le cerveau et peut occasionner la mort. C'est là, dit *La Nature*, un préjugé absurde, car entre le conduit auditif et la boîte crânienne qui loge le cerveau, il n'existe qu'une com-

munication imperceptible qui ne saurait donner passage à quoi que ce soit et surtout à un insecte de cette taille. Le sobriquet ridicule qu'on donne communément à la Forficule provient sans doute de la ressemblance des pinces de l'insecte avec l'instrument dont on se servait autrefois pour percer les oreilles des jeunes filles.

Nous glanons dans le *Genevois* du 17 juin, qui nous tombe par hasard sous les yeux, une charmante coquille, en attendant que ce confrère prenne sa revanche la première fois que le *Conteur* lui offrira une occasion semblable :

En rendant compte d'un duel qui a eu lieu dans les environs de Berne, et dont presque tous nos journaux ont parlé, le *Genevois* disait : « ... Le duel a eu lieu » au sabre. Les adversaires se sont rués » l'un sur l'autre comme deux fous. » Dans cette première rencontre, M^{***} a » reçu un coup de pointe dans la *cuisine*, » qui a nécessité un pansement. Aussi- » tôt la blessure bandée, etc. »

Ronfleurs. — Pour empêcher quelqu'un de ronfler, il faut prendre un tuyau de caoutchouc suffisant pour aller de la bouche à l'oreille. L'un des bouts porte une embouchure, c'est celui qui va à la bouche ; l'autre extrémité, en forme de pavillon, va à l'oreille. Cet appareil étant posé, au premier ronflement, le dormeur se réveille lui-même, et à la longue finit par perdre cette habitude.

Connaissances utiles.

Nouvelle recette pour faire un excellent thé. — Pour faire du thé exquis, prenez une gousse de vanille de 15 à 18 centimètres de longueur, que vous hacherez menu et que vous mélangerez à votre thé ordinaire ; versez de l'eau bouillante dessus, comme cela se fait habituellement. Vous obtiendrez une boisson délicieuse, d'un goût fin et délicat, capable de défier le thé vert impérial que boivent les mandarins du Céleste-Empire.

Pour rendre les plumes métalliques inoxydables et les conserver. — Découpez une pomme-de-terre de manière à en faire un bloc comme une pelote, puis vous la placez sur votre table, à nu ou dans un petit vase.

Quand vous avez cessé d'écrire, vous plantez simplement votre plume dans la pulpe, et la retirez aussitôt pour la laisser sécher. Cet essuie-plumes économique usé, il est facile de s'en procurer un autre.

Le mot de l'énigme de samedi est : *Aiguille*. Aucune réponse juste.

Charade.

Mon premier est bavard,
Mon second est oiseau,
Mon troisième est chocolat,
Mon tout est une boisson.

Prime : Le petit couteau de samedi dernier.

Boutades.

La fortune en vain m'est cruelle,
Disait avec orgueil un sage prétendu :

Je sais, pour m'affermir contre elle,
M'envelopper de ma vertu.

— Voilà, dit un plaisant, voilà ce qui s'appelle
Être légèrement vêtu.

Simple dialogue dans un théâtre :

— Ah ! monsieur, veuillez m'excuser,
je me suis assise sur votre lognette.

— Rassurez-vous, madame, elle en a
bien vu d'autres.

Une réflexion mélancolique copiée sur
le carnet d'un bohème :

« La faim justifie qu'on n'a pas les
moyens. »

Le conseil municipal d'un village de Normandie a décidé l'ouverture d'un nouveau cimetière. Les membres de la commission d'hygiène et les conseillers municipaux sont tous d'accord sur l'emplacement choisi, sauf le médecin de l'endroit auquel le projet et les plans ont été envoyés, avec prière de donner son opinion. Il a renvoyé le dossier au conseil municipal après avoir écrit au bas ces simples mots : *Beaucoup trop petit*.

En Allemagne, tous les cousins sont
Germain.

Nous demandions l'autre jour à une garde-malade des nouvelles d'une de nos connaissances, alitée depuis longtemps :

— Eh bien, comment va-t-il ?

— Oh ! comme ça, monsieur. Le médecin dit que s'il va jusqu'à la fin du mois, on pourra peut-être le sauver ; mais que s'il n'y va pas... tout espoir sera perdu.

L. MONNET.

Papeterie L. Monnet.

rue Pépinet, 3, Lausanne

Cartes de visite. — Cartes d'adresse.

Cartes de bal, etc.

Faire-part de fiançailles, avec monogrammes.

Faire-part de décès.

Papier à lettre et enveloppes avec entête.

Factures, etc.

Étiquettes pour bouteilles.

Collage sur toile de cartes géographiques.

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.
Encaissement de coupons. Recouvrements.

J'offre net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13. — Canton de Fribourg à fr. 26. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 49. — Canton de Genève 3 % à fr. 101. — Principauté de Serbie 3 % à fr. 81. — Bari, à fr. 70. — Barletta, à fr. 42. — Milan 1861, à fr. 42. — Venise, à fr. 25.

Ch. BORNAND, Success. de J. Guilloud,

4, rue Pépinet, LAUSANNE

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.